



Véranda installée sur terrasse existante

Par **ournesols**, le **02/04/2016** à **14:18**

Bonjour,

Nous avons l'intention de créer une véranda sur notre terrasse actuelle après l'accord de la copro lors de l'AG le 21 avril, si accord nous ai donné ! Mais nous voulons quand même nous renseigner sur 2 points :

- les 15 m2 de la véranda vont-ils êtres pris dans nos tantièmes de l'appartement et comment les calculer si c'est le cas
- doit-on passé devant un notaire pour ce changement de superficie habitable

Vous remerciant par avance

Cordialement

Par **amajuris**, le **02/04/2016** à **14:58**

bonjour,

le terrain sur le quel est installé votre terrasse est-il une partie privative ou une partie commune à usage privatif ?

salutations

Par **ournesols**, le **03/04/2016** à **10:25**

Bonjour,

Voilà, j'ai repris mon acte de vente et voici ce qui est marqué :

Lot comprenant un appartement : hall d'entrée, dégagement, séjour-cuisine, 2 chambres,

salle de bains, wc et terrasse.

Et le droit à la jouissance privative d'un terrain à usage de jardin d'agrément, tel qu'il figure sur le plan "de géomètre et implantation".

J'espère avoir trouvé le bon paragraphe pour vous renseigner au mieux.

Cordialement.